

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 17 août 2022 à 19 h 45, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

CR 220-08-2022

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – ADOPTION**

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf est signataire d'une entente relative au Fonds régions et ruralité avec la ministre responsable de la Capitale-Nationale;

CONSIDÉRANT que dans cette entente, il est prévu que la MRC de Portneuf présente une reddition de comptes auprès du gouvernement afin de recevoir un dernier versement correspondant à 35 % de la subvention totale de 1 155 023 \$;

CONSIDÉRANT qu'un rapport d'activités pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 doit être produit, adopté et diffusé sur le site Web de la MRC;

CONSIDÉRANT que le rapport a été transmis aux élus et que ces derniers ont pu en prendre connaissance au préalable;

Il est proposé par M. Yves Bédard et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte le rapport d'activités du FRR pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, préparé par son Service de développement économique / Développement local et des collectivités, et que ce dernier soit transmis au Secrétariat à la Capitale-Nationale;

QUE ce rapport soit diffusé sur son site Internet tel que requis à l'entente relative au Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise M<sup>me</sup> Lucie Godin, directrice du Service de développement économique / Développement local et des collectivités, à signer ledit rapport pour et au nom de la MRC de Portneuf.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Ce 18 août 2022



---

Josée Frenette  
Greffière-trésorière